

DÉPARTEMENT
DE LA LOIRE

ROANNAIS
AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès
42311 ROANNE

N° DP 2024-085

Assainissement

Demande de subventions
auprès du Département de la Loire

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	14 MARS 2024
Publié	

DECISION DU PRESIDENT
DE ROANNAIS AGGLOMERATION

Le Président de Roannais Agglomération,

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération et notamment la compétence « Assainissement » ;

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour solliciter toute subvention avec le plan de financement du projet et passer les conventions afférentes, ainsi que leurs avenants ;

Considérant que le Département de la Loire peut apporter son soutien au projet d'un établissement public de coopération intercommunale lié à l'assainissement ;

Considérant les opérations inscrites dans une programmation pluriannuelle en assainissement (Schéma directeur, réhabilitation stations d'épurations) ;

Considérant que chaque opération peut faire l'objet d'un soutien financier du Département de la Loire à hauteur de 50 % maximale ;

Considérant que le plan de financement pour la réalisation de ces 4 actions est le suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune de Saint Haon le Châtel	62 000 € HT	Subvention Département de la Loire	12 400 € HT
		Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	31 000 € HT
		Auto-financement	18 600 € HT
Réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune de Lentigny - Villemontais	104 000 € HT	Subvention Département de la Loire	20 800 € HT
		Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	52 000 € HT
		Auto-financement	31 200 € HT
Réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune Ouches	58 000 € HT	Subvention Département de la Loire	11 600 € HT
		Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	29 000 € HT
		Auto-financement	17 400 € HT
Réalisation du schéma directeur d'assainissement de la commune de Saint Martin d'Estréaux	62 000 € HT	Subvention Département de la Loire	12 400 € HT
		Subvention Agence de l'Eau Loire Bretagne	31 000 € HT
		Auto-financement	18 600 € HT

DECIDE

- De solliciter auprès du Département de la Loire une subvention pour chaque action et pour les montants indiqués ci-dessus.

Par délégation du Conseil communautaire,



Le Président,
Yves NICOLIN
Maire de Roanne